

*Attribution de temps*

examen de conscience avant de blâmer le Parti progressiste conservateur.

**M. Nault:** Quatre-vingts p. 100 des Canadiens sont contre la taxe. C'est du bon travail, en six ans.

• (1210)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je crois que le député de Kamloops fait un rappel au Règlement.

**M. Riis:** Monsieur le Président, je n'ai pas dû bien comprendre les informations, hier soir. Je pensais avoir entendu des membres du caucus du Parti progressiste conservateur dire qu'ils ne voteraient pas en faveur de la TPS. Lorsque mon collègue affirme que le caucus appuie d'emblée cette mesure, de toute évidence, il ne dit pas la vérité.

**Le président suppléant (M. Paproski):** C'est plutôt une participation au débat qu'un rappel au Règlement. Il reste une minute au ministre.

**M. McDermid:** Bien sûr que c'est une participation au débat, et nous savons de qui il veut parler. Il s'agit d'un député qui s'est prononcé contre la taxe sur les produits et services depuis le début et qui n'a pas participé au débat de façon constructive comme les autres membres du caucus l'ont fait. Le caucus n'est pas en train de se désintéresser, je peux vous l'assurer. On sait à quel point le député le souhaite, mais cela n'arrivera pas.

Le projet de la taxe sur les produits et services gagne la faveur de plus en plus de Canadiens, parce que les gens commencent à comprendre le système.

Un petit entrepreneur de ma région, un fabricant, m'a récemment écrit pour me dire ceci: «J'ai dressé, comme vous le proposiez, un état des mouvements de trésorerie pour 12 mois selon le système actuel de la taxe des ventes fédérale et un autre en utilisant la TPS proposée. Il s'est révélé que mes appréhensions n'étaient pas fondées. Les versements trimestriels augmentent considérablement l'encaisse—je dirais d'à peu près 34 p. 100,—et compensent le coût des achats de matières premières. Le crédit de la TPS pour les fournitures de bureau et le reste ne change à peu près rien pour notre entreprise, mais je me rends compte qu'il pourrait être très avantageux pour d'autres entreprises.»

Voilà ce qui se produit d'un bout à l'autre du pays, à mesure que les gens de la petite entreprise constatent que la TPS est une amélioration énorme. Je vous garantis

que d'ici à 1992, les Canadiens nous remercieront d'avoir instauré ce système.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gagliano:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais demander au ministre de produire cette lettre pour que nous puissions tous la lire.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le ministre est-il disposé à faire parvenir une copie de cette lettre au député par la poste?

**M. McDermid:** Monsieur le Président, je ne la citais pas littéralement. J'ai exposé l'essentiel de la lettre en mes propres termes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, je voudrais parler un peu de la taxe sur les produits et services durant le peu de temps dont je dispose. Je ne dispose effectivement pas de beaucoup de temps parce que bon nombre de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas encore eu la chance de prendre la parole au sujet du projet de loi à cause de la motion d'attribution de temps.

Je voudrais d'abord parler de l'attitude du gouvernement face à l'attribution de temps et de l'utilisation qu'il en fait. Depuis que j'ai été élu à la Chambre, le gouvernement a eu recours de 35 à 40 fois à l'attribution de temps ou à la clôture pour limiter le débat. C'est beaucoup trop. Les Canadiens veulent que nous discutons de ces questions en leur nom, mais le gouvernement nous en empêche en ayant constamment recours à l'attribution de temps.

Le débat sur la TPS à l'étape du rapport n'a duré que 46 minutes jusqu'ici, et nous voilà déjà en train de discuter d'une motion d'attribution de temps.

Les gens de Haldimand—Norfolk ont de sérieuses réserves concernant la TPS et ils veulent que j'en parle. J'ai eu des réunions avec eux dans toute la circonscription.

Mes remarques porteront sur les conséquences de la taxe pour les agriculteurs, les personnes âgées et les petits entrepreneurs. Ce sont ces électeurs de ma circonscription qui sont venus me faire part de leurs préoccupations au sujet de la TPS.

Les agriculteurs devront désormais payer la TPS sur les engrais, les produits chimiques, le carburant, les lubrifiants, les réparations de matériel et tous les autres travaux d'entretien général. Pour obtenir des ristournes de taxe du gouvernement, ils devront accumuler tous les reçus des dépenses qu'ils engageront.